

Municipalité de la
Commune de Givrins

Préavis n° 34/2020
au Conseil communal du 14 décembre 2020

Budget 2021

Responsable du dossier : *Philippe Zuberbühler, Syndic*

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

En application des dispositions légales, la Municipalité présente et soumet au Conseil communal le budget de l'année 2021 pour approbation.

Le budget de l'année 2021 présente un excédent de charges de CHF **-121'640.99**.

		Charges	Produits
1	Administration	617'845.90	9'100.00
2	Finances	1'563'667.00	5'731'100.00
3	Bâtiments	947'481.74	868'910.80
4	Travaux	582'138.70	355'738.70
5	Instruction publique et cultes	630'270.00	0.00
6	Police	310'823.55	9'500.00
7	Sécurité sociale	2'432'763.60	0.00
8	Services Industriels	158'000.00	147'000.00
Total		7'242'990.49	7'121'349.50
Excédent de charges			-121'640.99

Au vu de ce résultat, nous apportons les éléments complémentaires ci-après.

1. Administration Générale

10 Autorités

Les rétributions des autorités du Conseil Communal ont été augmentées au vu des élections 2021.

Les changements, au niveau de la Municipalité, génèreront des frais de formation. D'autre part, la Municipalité souhaite augmenter le tarif des vacations à CHF 50.-/heure.

11 Administration

Monsieur Alexandre Good, Secrétaire municipal, augmentera son taux de travail à 100%.

12 Service de l'économat

La reliure des comptes communaux ainsi que les dossiers du Conseil Communal n'ayant pas été effectuée à ce jour, le montant de CHF 2'800.- est reporté.

13 Service du personnel

Les montants sont adaptés aux nouveaux salaires.

14 Service des intérêts généraux

Les frais pour les réceptions et manifestations sont diminués de CHF 10'000.-, suite aux incertitudes liées à l'évolution de la COVID-19.

Les honoraires et frais d'expertises concernent l'archivage et les éventuels frais d'avocat.

Seule la cotisation annuelle de CHF 20'000.- est budgétée pour Région de Nyon, aucun préavis n'ayant été présenté en 2020.

18 Transports publics

Les CFF offrant toujours plus des prestations avantageuses que les cartes journalières, qui ont à nouveau généré une importante perte, la Municipalité a réitéré sa décision de ne pas renouveler ses abonnements.

2. Finances

20 Comptabilité

Rien de particulier à signaler dans ce chapitre.

21 Impôts

Les revenus ont été adaptés aux acomptes reçus à fin octobre 2020.

22 Service financier

Le montant concernant la péréquation a été reporté tel que communiqué par le canton.

3. Domaines et Bâtiments

320 Forêts

Le budget du groupement forestier a été reporté tel que communiqué.

321 Pâturages

Des rayons alimentaires (plateaux bois) seront installés dans la fromagerie de la Baronne. Des portes, parois et l'escalier de la Pile-Dessous sont à remettre en état.

Le gravillonnage doit être refait au Sollier ainsi qu'aux Coppettes.

Des prises d'eau sont à poser à la Baronne, au Sollier et aux Coppettes.

350 Bâtiments communaux du patrimoine financier

Aucune attribution au fonds de réserve n'a été effectuée, le solde à ce jour s'élevant à CHF 196'482.- et un prélèvement de CHF 20'000.- est prévu.

351 Bâtiments école

Un prélèvement de CHF 50'000.- au fonds de réserve bâtiments permet d'équilibrer les charges importantes liées au collège.

354 Locaux communaux

Les frais de chauffage sont répartis sur plusieurs bâtiments.

355 Stand de tir

Le montant de CHF 5'000.- sera utilisé pour la réhabilitation du bâtiment. Un entretien plus conséquent sera prévu en 2022.

4. Travaux publics, Environnement et Urbanisme

43 Routes

Un prélèvement au fonds de réserve de CHF 40'000.- a été budgété.

45 Ordures ménagères et déchetterie

Il serait souhaitable d'installer une barrière gérant la circulation à l'intérieur de la déchetterie, raison pour laquelle le montant de CHF 14'377.- serait attribué au fonds de réserve affecté.

46 Réseaux d'égout, d'épuration

La taxe d'épuration reste inchangée, les frais prévus ont été revus à la baisse. Le montant de CHF 40'238.70 est prélevé pour équilibrer ce chapitre.

5. Instruction publique et cultes

Les chiffres transmis par l'AISGE ont été reportés sans modification et augmentent par rapport aux comptes 2019 d'environ CHF 25'000.-.

6. Police

60 Administration

La réforme policière s'élève à Fr. 193'775.- soit en augmentation de CHF 19'422.-.

62 Contrôle des habitants

Mme Clopath ayant donné son congé, une nouvelle Préposée a été engagée à un salaire un peu plus bas.

65 Défense contre l'incendie

Notre participation au SDIS est de CHF 41.94 par habitant et CHF 2'500.- sont prévus pour la participation de la commune à la séance convivialité.

66 Protection civile

Notre participation est de CHF 20'856.85.

7. Sécurité sociale

71 Service social

Notre participation à l'ARAS est de CHF 17.05 par habitant et l'accueil de jour augmente de CHF 6'111.- par rapport à 2019.

72 Facture sociale

Le montant concernant la facture sociale a été reporté tel que communiqué par le canton.

8. Services Industriels

81 Service des eaux

CHF 35'590.- sont attribués au fonds de réserve affecté afin d'équilibrer ce chapitre.

82 Service électrique

Aucun frais particulier de prévu.

Ecritures comptables :

Amortissements du patrimoine financier	CHF	50'000.-
Amortissements du patrimoine administratif	CHF	451'320.-
Attributions aux fonds de réserve	CHF	50'192.-
Prélèvements aux fonds de réserve	CHF	151'238.70

Notre endettement au 9 novembre 2020 est de CHF 10'722'425.30.

Conclusions :

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil Communal de Givrins

vu le préavis n° 34/2020 relatif au budget 2021,
ouï le rapport de la Commission de gestion,
entendu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour du Conseil communal du lundi 14 décembre 2020,

décide

d'adopter le budget 2021 tel que présenté.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 9 novembre 2020, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.


AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire


Philippe Zuberbühler




Alexandre Good

Annexes : - Budget 2021
- Plan d'investissements